

## ■ Massif des Calanques

# Le ministre submergé par la beauté du site



**Serge Lepeltier nourrit une véritable passion pour la plongée sous-marine.**  
Photo B. SOUILLARD

► Avec son agenda de ministre, il n'avait pas le choix. Pour espérer découvrir les fonds marseillais, il fallait faire vite. Alors, à peine avait-il terminé son plat de résistance, attablé au restaurant "Le Château", à Sormiou, aux côtés du maire de Marseille et du préfet de région, que Serge Lepeltier a soudain troqué sa cravate contre sa combinaison, soigneusement pliée dans ses bagages. Au programme : plongée sur le site des Impériaux, l'un des "spots" les plus prisés de Méditerranée, à quelques encablures de là.

Pour le ministre de l'Environnement, c'était capital. Sa visite du massif des calanques, hier, avait pour objectif de se faire une idée plus précise du site, de ses richesses et de sa fragilité avant de prendre une "décision capitale", concernant la création d'un parc national.

### "Attendons de voir"

A l'invitation de Guy Teissier, député-maire du secteur et président du Groupement d'intérêt public (GIP) des calanques, il a ainsi pu s'entretenir avec tous les acteurs du terrain, élus et associations.

Juste avant de plonger, le ministre n'a dévoilé qu'une partie de ses ambitions : "Je ne vous dirai pas pour l'instant si le parc sera créé ou pas. Il faut d'abord modifier la loi sur les parcs nationaux. Nous présenterons le tex-

te à l'Assemblée avant la fin de l'année. Le vote n'interviendra pas avant le premier semestre 2005. Ce qui est sûr, c'est que je ne repartirai pas d'ici comme je suis arrivé. Je suis très marqué par la beauté du site".

Pour Guy Teissier, ce délai supplémentaire ne change rien. Car la volonté est toujours la même : "Nous ne pouvons pas rester dans le statu quo. Nous plaçons en faveur d'un parc national, à condition que la loi actuelle soit adaptée".

Voilà ce qui inquiète pour l'instant certaines associations. Car le nouveau texte devrait confirmer l'implication des acteurs locaux et associatifs dans la gestion des futurs parcs nationaux. Mais selon Jean-Pierre Jond, président de l'association des cabanoniers de Sormiou, rien n'est fait : "Sera-t-on associés à toutes les décisions ? Pour l'instant, il y a lieu d'être inquiet. Nous n'avons pas d'assurances". L'autre grande question concerne le financement de la nouvelle entité, en partie à la charge des collectivités locales. Le Conseil général, via René Olmeta, élu du canton, confirme qu'"il est d'accord sur le principe". Du côté de la mairie, on reste plus circonspect. "Avant toute décision, nous voulons connaître les vraies contraintes d'un parc national pour les réduire au maximum, précise Jean-Claude Gaudin. Il faut du temps. Nous attendons de voir".

Romain LUONGO